

Laïcité, voile à l'école... Témoignages, points de vue: les journalistes juniors se penchent sur les religions et leurs pratiques

## UNE ÉLÈVE DE MILLET DONNE SON POINT DE VUE

Salomé, convertie à l'Islam depuis l'année dernière, en terminale au lycée, discrète et réservée n'est pas de ces filles populaires que tout le monde connaît. Elle n'a peut-être pas d'avis sur tout mais a cependant accepté de répondre à nos questions :

### Comment t'es-tu convertie à l'Islam ?

Salomé : J'avais des amies converties, elles m'en ont parlé et cela m'a intéressé puis un ami m'a expliqué plus profondément en quoi consistait la religion musulmane ; j'ai lu des livres ainsi qu'une partie du Coran. J'ai intégré cette religion, elle fait partie de moi, de mon mode de vie, de ma pensée.

### Es-tu pratiquante ?

Oui, j'ai appris les prières phonétiquement et je les récite cinq fois par jour. Je fais le jeun du ramadan et je ne mange que de la viande égorgée.

### Portes-tu le hidjab (foulard musulman) ?

Je ne le porte pas au lycée, car je ne veux pas provoquer mais je le porte quelque fois pour aller à la mosquée. A la mosquée, j'y vais le soir pendant le ramadan et le restant de l'année, le vendredi.

### Pour toi, le foulard doit-il être une obligation ou en engagement personnel ?

Il ne doit pas être une obligation car l'habit ne fait pas le moine et donc le foulard ne fait pas la musulmane. Certaines musulmanes ne portent pas le voile et sont pourtant pratiquantes et exemplaires. Le voile ne veut pas tout dire, il doit être une conviction personnelle.

### Qu'est-ce que le Coran selon toi ?

Le Coran est un livre qui nous instruit et que l'on doit suivre. Mas il faut l'interpréter et réfléchir aux versets.

### Comment tes parents voient-ils ton choix ?

Mes parents ont du mal à comprendre certains choix. Ils ne veulent pas que je porte le voile lorsque je suis avec eux. J'évite donc de sortir en leur compagnie (...)

### Es-tu pour une loi qui interdise le port du voile à l'école ?

Je trouve stupide une loi pour réglementer le port du voile. Si des jeunes filles voilées se font renvoyer, elles partiront dans des écoles islamiques. Si des juifs qui portent la kippa se font renvoyer, ils partiront dans des écoles juïques. Une loi ne fera qu'alimenter le communautarisme.

Propos recueillis par Naïké Desquennes

Jean-François > N° 3 - Dossier «L'École doit-elle lever le voile?»  
Décembre 2003 - Lycée Jean-François Millet - Cherbourg (50)

## LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE-DEBAT

Depuis février 2004, la France interdit les signes religieux visibles à l'école et notamment le port du voile.

### RAPPEL :

Le voile dans deux grandes religions monothéistes

• Dans la religion chrétienne, le port du voile était imposé aux femmes il y a plusieurs années.

D'après le nouveau testament, dans la première épître aux Corinthiens XI

4/- Tout homme qui prie ou prophétise la tête couverte fait honte à son chef.

5/- Toute femme qui prie ou prophétise la tête non voilée fait honte à son chef, elle est comme une femme rasée.

6/- Si une femme ne se voile pas qu'on la tonde aussi et, s'il est honteux pour une femme d'être tondu ou rasée, qu'elle se voile.

Depuis notre religion a changé, elle ne nous oblige plus à porter le voile.

• Dans la religion musulmane le voile est obligatoire.

D'après «le voile dans le Coran» :

- Sourate 24 verset 31.

Dis aux croyantes : De baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer l'extérieur de leurs atours, de rabattre leurs voiles sur leurs poitrines, de ne montrer leurs atours qu'à leurs époux...

- Sourate 33 verset 89

Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants de se couvrir de leurs voiles : c'est pour elles le meilleur moyen de se faire connaître et de ne pas être offensées

Aujourd'hui, rien n'a changé, leur religion leur ordonne toujours le port du voile.

Le P'tit Monnet > N°1 - Avril 2004  
Coll. Jean Monnet - Broons (22)



## Place des grands hommes

### Mahomet, le fondateur de l'Islam

### La jeunesse de Mahomet

Mahomet, ou Muhammad en arabe, signifiant « le loué » est né en 570 à la Mecque (Arabie Saoudite). Il est orphelin peu après sa naissance. Il est recueilli par son grand-père, puis par son oncle, chef du clan responsable de la Kaaba, cube contenant la Pierre noire (météorite offerte par l'ange Gabriel à Abraham et Ismael, selon la tradition (...))

### Clovis, le roi des Francs

Clovis 1<sup>er</sup> est né vers 465, à Tournai, et est mort en 511. Il est devenu

roi des Francs en 481 à l'âge de 15 ans, et fut le véritable fondateur de la dynastie mérovingienne. Son nom Chlodovech signifie « célèbre au combat ». (...)



Mahomet, d'après un manuscrit d'Al Birûni, 1949

Le Canard de la Faye > N°1 - Janvier 2004  
Collège de la Faye - Conde en Brie (02)

Les rédactions n'hésitent pas à se plonger au cœur du débat qui traverse la société française

## Ne nous voilons pas la face !!!

Question d'éthique :  
veut-on bannir l'Islam de l'école

Depuis quelques mois, le port du voile à l'école est au cœur du débat. Cette idée nous interpelle tous. Que l'on soit athée ou croyant, nous avons tous notre avis sur la question mitigé ou clairement affiché.

Sous ce sujet, se cache une toute autre question qui pourrait passer pour un détail mais qui me paraît être le vrai thème de ce débat : est-ce la laïcité que l'on veut préserver ou l'Islam que l'on veut interdire ?

D'autres signes religieux apparaissent dans les établissements scolaires. Je citerai par exemple les pendentifs en forme de croix, l'étoile de David, les mains de Fatma, et j'en passe. (...) Une application stricte de la définition de la laïcité interdirait tout signe de croyance religieuse à l'école. Or les politiques, les journalistes, les sociologues, les enseignants, les chefs d'établissement parlent essentiellement du foulard

et oublient trop souvent la croix, l'étoile de David, les mains de Fatma qui continuent de s'afficher partout. Lila et Alma sont exclues de leur lycée parce qu'elles refusent d'ôter leur voile en cours, je porte des croix à mes oreilles depuis que je suis petite parce que je suis catholique, on ne m'a jamais demandé de les enlever !

Le voile serait-il trop voyant ? Renvoie-t-il trop brutalement à un Islam qui fait peur depuis l'attentat contre les tours du World Trade Center ? Craint-on en France de donner l'image d'un pays islamisé s'il y a trop de jeunes filles qui portent le voile ? Toutes ces questions sont légitimes mais ce qui m'inquiète c'est que le port du voile soit prétexte d'exclusion dans une France qui se dit égalitaire. Seule la tolérance règlera les conflits. (...)

Krishna



Musset Planet > N° 11 - Février 2004  
Lyc. prof A. de Musset - Villeurbanne (69)

Dis-Leur! > N° 3 - Déc. 2003 - Lyc. B. Pascal - Brie Comte Robert (77)

## Laïcité, qu'en penser...

(...) En ce qui concerne cette question, je suis comme tout le monde partagée. D'un certain côté on peut se dire que les croyants doivent, comme tout le monde respecter les lois de la république laïque, mais que les religions, loin d'être une menace pour la société, sont au contraire un appel à vivre des valeurs éthiques et spirituelles dont nos sociétés modernes ont souvent besoin. Laisser les jeunes vivre leur foi et l'exprimer librement tout en apprenant à respecter les convictions et les valeurs des autres, croyants ou non, c'est les laisser s'épanouir et trouver leur place dans la société. Ce n'est pas en ignorant les religions, mais en les connaissant mieux qu'on pourra contribuer à la solidarité entre les citoyens et à la paix entre les peuples. D'autre part, le côtoiement des différentes religions, sans réglementation, peut entraîner des conflits car tout le monde n'arrive pas à respecter les valeurs de l'autre. Sans oublier que même les non-croyants doivent s'y retrouver.

Ce problème est complexe, il n'est donc pas prêt d'être résolu. Les avis divergent, se rejoignent, mais personne n'arrive réellement à savoir ce qui serait le mieux pour tous. En attendant je pense que le plus important est d'essayer d'être le plus tolérant possible, en ne diffusant pas d'idées fausses sur l'origine du voile (par exemple), mais aussi sur toutes les autres pratiques religieuses. Et en respectant les croyances et les opinions de chacun sans chercher à imposer les siennes. Si cela arrivait enfin, le problème ne se poserait peut-être même pas.

Mouchou

Et Alors! > N° 5 - Décembre 2003 - Lycée Emmanuel Mounier - Grenoble (38)

## Le voile, tête de l'iceberg

La laïcité en France remonte à l'époque où des militants ont réussi à faire séparer l'Eglise et l'Etat, dans le but de donner la même éducation à tous. Ainsi ils éloignaient le pouvoir ecclésiastique de l'école. Ce principe permettait à des gens différents de vivre ensemble.

A l'origine, la laïcité n'était pas contre l'expression religieuse, mais contre le prosélytisme. L'Etat (et donc l'école) se revendiquait neutre. (...)

Monsieur le proviseur, lui, est contre une loi, qui serait « réductrice de toute identité » et qui « aseptiserait » les élèves en leur retirant leurs racines, et en les éloignant de leur histoire familiale. À ses yeux, une loi ferait perdre toute mesure, et la laïcité risquerait alors de devenir aussi rigide qu'une « religion ». Il serait plutôt partisan d'une « laïcité ouverte » : qui accepte les différentes religions. À la condition que l'expression de leurs croyances se fasse discrète et tolérante. (...)

Ainsi le voile, ou tout symbole religieux, n'est pas un problème, tant que cette appartenance ne fait preuve ni d'ostentation, ni de prosélytisme. Mais alors, pourquoi un tel débat ? C'est « simple ». Le gouvernement a besoin de l'opinion de la population, donc, il « commande » un débat aux médias, afin que les gens parlent. C'est pourquoi, alors que sur le terrain (à l'école) il n'y a pas de réel problème, la surmédiatisation de quelques cas isolés nous plonge dans une pseudo-polémique. En effet, notre société manipulatrice possède de très bons moyens de propagande et d'amplification.

C'est ainsi que, plus on parle du voile à l'école, et plus on en remarque au petit écran (ou dans les journaux). Et si pour qu'une jeune fille passe à la télé il suffisait de porter le voile ? Alors « Pourquoi pas ? » : cela s'appelle la crise d'adolescence, qui n'a aucun rapport avec la religion. Dans ce cas pour résoudre la question : il faut attendre que la crise passe, et que l'ado réfléchisse sérieusement à ce qu'il symbolise.

Mais qu'en est-il des filles qui subissent la pression des parents, ou de leur entourage ? Ici c'est un vrai débat qui se pose. Car les racines du malaise sont bien plus profondes. Elles se trouvent dans ce qui a poussé la famille dans un tel extrémisme. Chacun sait que les prises de positions aussi radicales sont généralement dues à la misère, et à de mauvaises conditions de vie et à l'incompréhension de ce qui les entoure (ils se raccrochent à leur culture d'origine pour se rassurer).

La société même doit alors être modifiée, et une loi ne suffira pas au contraire.

Le problème du voile n'est réellement que le sommet d'un énorme iceberg social.

Marion F

Ta'page > N° 1 - Déc. 2003 - Lycée St Charles - Marseille (13)



Jean-François • N° 3



Ta'page • N° 1



Dis-leur • N° 3



Musset Planet • N° 11



Le Canard de la Faye • N° 1



Et Alors! • N° 5



Le P'tit Monnet • N° 1

*Avec ironie, frivolité ou le plus grand sérieux les journaux interpellent professeurs et élèves*

POUR UNE GLOBALISATION DE LA LAÏCITÉ

## La laïcité, Buffy et Freud

Pourquoi passe-t-on sous silence le port des signes religieux chez les profs ? Je ne crois pas que l'on laisserait entrer dans notre cher lycée, une prof portant la burqa ou un barbu à turban (et heureusement d'ailleurs car que deviendrait notre école laïque (...)), mais personne n'est choqué lorsque certain(e)s profs ou membres de l'administration (je le dis très vite pour ne pas être lapidé à coups de cahier de textes) exhibent fièrement une croix, marque de leur piété et d'accès garanti au paradis. (...)

Messieurs et Mesdames les professeur(e)s (je ne respecte pas l'ordre convenu pour lutter contre ce galantisme machiste), vous que l'on nomme aujourd'hui « personnes ressources », c'est bien à vous de montrer l'exemple, de respecter les principes républicains, laïques au nom desquels vous enseignez ici, en rangeant vos croix, étoiles de David, mains de Fatma ou autres symboles religieux sous vos chemises, cravates, pulls, décolletés (ah non mince ça risquerait de se voir). Il est triste que l'on ose moins s'attaquer en France à la croix qu'au voile ou à la kippa.

J'entends déjà résonner à mes oreilles les réponses de certains élèves, larves atrophiées amorphes et analphabètes (assonance en a) du genre « mais p'tain on s'en fout nous, y'a pas de voile à HIV et pis si la prof elle veut avoir sa croix ça gêne personne, tout le monde y s'en fout d'abord ». Mais cela n'est pas aussi simple (phrase clef de cet article). Car la croix se charge de connotations qui ne sont pas toujours positives, vous vous rappelez sans doute l'holocauste, les missionnaires, le pape, les préservatifs et l'avortement, la femme au foyer... Pas que des bonnes choses ! (...)

Espérons que le message aura une portée dans la salle des profs et que mes moyennes ne vont pas brusquement chuter lors de la parution du journal !

Spoki (-nou pour les intimes)

Untitled > N° 10  
Décembre 2003 - Lyc. Henri IV - Paris (75)

## FAUT-IL INTERDIRE LE VOILE ISLAMIQUE ?

Faut-il en France, interdire ou au contraire donner son autorisation aux adolescentes de porter le voile ? Ce sujet étant délicat, donner son point de vue n'est pas simple.

Il est vrai que renvoyer une jeune fille d'un établissement scolaire, sous prétexte qu'elle porte le voile est humiliant pour elle, voire injuste. Tout jeune a le droit d'avoir une éducation, quelles que soient sa religion ou son origine...

Peut-être, pour cette raison même, toutes les écoles devraient accepter les adolescentes voilées. Mais il ne faut pas non plus que la religion porte atteinte à leur scolarité. Il ne faudrait pas que celle-ci prenne plus de place aujourd'hui qu'auparavant en milieu scolaire. N'oublions pas que dans les établissements publics les élèves ne sont pas autorisés à dévoiler leur religion de manière « ostensible ». Le port de petits objets religieux, tels que des pendentifs en forme de crucifix, est toléré sans plus.

La loi devra sans doute être modifiée. Les décisions relatives à ces manifestations religieuses ne seront sans doute pas prises avant plusieurs mois. Il faudra encore beaucoup de discussion sur ce sujet brûlant.

Agathe, Gaëlle, Sophie et Aurélie (3ème)

Noël Echo > N° 33 - Décembre 2003  
Collège Noël du Fail - Guichen (35)

## L'ÉCOLE DOIT-ELLE LEVER LE VOILE ?

(...) Au départ, le voile comme symbole religieux posait problème pour le sport, et plus particulièrement la piscine. Un problème d'ordre pratique donc. Mais on a été chercher d'autres raisons : le voile islamique (et non pas islamistes, comme certains journalistes pourtant très sérieux l'on dit, amalgame encore une fois dû à l'actualité mondiale) démarque les jeunes musulmanes des autres élèves et accroît ainsi une forme de discrimination, il symbolise une soumission de la femme que, dans notre société paritaire (où les femmes sont systématiquement moins payées que les hommes à statut égal et sont prioritaires dans les licenciements et secondaires dans les recrutements) on ne peut tolérer. Le voile est un symbole ostentatoire (« c'est-à-dire qui met en valeur excessivement et indiscretement un avantage » d'après le Robert) et empêche l'élève de se développer culturellement, etc.

Autrement dit, le voile islamique est constitué d'une matière spéciale qui empêche les idées d'arriver jusqu'au cerveau de la malheureuse jeune fille, et qui empêche son bon fonctionnement, la poussant à la soumission et au communautarisme. Non, honnêtement, qu'est ce qui empêche les jeunes filles musulmanes d'avoir des ami(e)s qui ne le sont pas, à part notre culture encore

bien puritaine ? Dans les lycées, le problème n'est pas le voile : tout le monde juge les autres sur tel ou tel critère, avec ou sans voile. Si on laisse le gouvernement légiférer sur les « signes ostentatoires », vous pouvez tous être sûrs que, d'ici quelques années, tous les signes religieux devront être cachés (parce que l'école est laïque), et pour faire bonne mesure en terme d'ostentation, nos successeurs et peut-être nous-mêmes seront tous en blouse. Vous l'imaginez ? Plus de piercing, plus de (...) « T-Shirt », tout le monde pareil, mais tel que le gouvernement ( et non plus les grandes marques du superficiel) nous imagine. Alors, soit on fait des efforts pour s'habituer à la présence de jeunes filles voilées dans nos écoles avec ouverture d'esprit, (...) soit on refuse de faire cet effort et on voit ce à quoi on devra s'habituer beaucoup plus difficilement : la blouse, l'absence de signes distinctifs particuliers comme le maquillage, les coiffures extravagantes, les boucles d'oreilles et piercings, etc. (...) sachant que même en prenant toutes ces précautions, les adolescents trouveront toujours de nouveaux critères de discrimination, pourtant apparemment ostensibles (« c'est-à-dire qui peuvent être montrés sans inconvenient » précise le Robert).

Pauline.

Jean-François > N° 4 - Mars 2004 - Lycée J-F. Millet - Cherbourg (50)



LA LAÏCITÉ EN FRANCE

### Qu'est-ce que laïcité ?

Si vous ouvrez votre encyclopédie à la lettre L et si vous cherchez la définition du terme « laïcité », vous trouverez quelque chose dans ce goût-là : « conception et organisation de la société fondée sur la séparation de l'Église et de l'État et qui exclut les Églises de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif, et en particulier, de l'organisation de l'enseignement ».

### La laïcité institutionnelle

Depuis la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, la France est un État laïc, comme l'indique l'article 1er de la Constitution de la Vème République (1958) : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances » (...)

### La laïcité scolaire

**Définition :** qu'est-ce qu'une école laïque ?

C'est en réalité une école qui n'a pas d'appartenance religieuse, qui est indépendante de toute confession. Ainsi on oppose école laïque (école communale publique) et école confessionnelle (école destinée aux élèves d'une religion déterminée) (...)

**IIIème République :** Jules Ferry met en place les trois principes fondamentaux de l'École républicaine qui sont gratuité, laïcité, obligation. Ces lois concernent les écoles publiques et visent à remplacer les enseignants religieux par des enseignants laïcs et exclues tout enseignement religieux des programmes de l'école primaire publique. Cependant, l'existence d'écoles privées confessionnelles a été tolérée : aujourd'hui en France, environ 5% des élèves sont scolarisés dans des écoles privées, dont la grande majorité sont confessionnelles. (...)

**1989 :** Première affaire de foulard islamique. Le gouvernement refuse de prendre une position claire. Le Conseil d'État donne tort aux enseignants qui défendent la laïcité.

### La laïcité : un débat actuel

La laïcité n'est pas un sujet « clos ». En effet, elle est aujourd'hui au centre de nombreux débats et polémiques. (...)

Le Condor, c'est ta Muse > N° 3 - Janvier 2004 - Lycée Condorcet - Paris (75)

## (...) Pourquoi ne peut-on pas porter de voile à l'école ?

L'école laïque ne peut pas accepter qu'on montre notre religion. C'est pour cela que les voiles sont interdits ainsi que les croix sauf si on les cache. Il nous est aussi interdit d'afficher notre opinion politique.

CM1 - CM2 St Mariens

Zéphyr > N° 12 - Janvier 2004 - ZEP de St-Yzan-de-Soudiac (33)



UN PEU DE SÉRIEUX

## Beaucoup de bruit pour rien ?

Si la laïcité est un concept que l'on aime à promulguer, il faut définir ou tout du moins redéfinir ce qu'elle est, et à travers elle ce que nous attendons de l'école.

(...) C'est notre conception de l'école qui est en jeu : soit nous désirons effectivement une école respectueuse des croyances de chacun et n'établissant aucune discrimination entre les religions, ou bien tous ces idéaux qui font l'école républicaine ne sont que de vulgaires mensonges. Qu'il y ait des replis communautaires dus aux événements géopolitiques actuels est compréhensible - quoique non souhaitables et engendrant la violence - mais l'école peut et doit s'en préserver; l'école ne doit-elle pas représenter l'égalité et la fraternité entre tous ?

Un élève, et ce quelle que soit sa religion (...) et le signe qui permet de la reconnaître (...) est libre de la porter chez lui mais l'école doit rester libre de ces influences. (...) Elle doit apprendre à être français avant

d'être chrétien, juif ou musulman. Le fait qu'un élève arbore un signe religieux ostentatoire (...) et qu'il le fasse entrer dans l'école, il se différencie, se classe au sein d'une communauté religieuse dont il devrait faire momentanément abstraction et, de fait, porte un coup à la laïcité. (...) Admettre le port d'insignes religieux à l'école, c'est prendre le risque d'exacerber les tensions communautaires et de les pousser à l'affrontement.

Si nous ne respectons pas la laïcité, que nous restera-t-il demain ? Un simulacre d'école qui évitera tel ou tel fait historique de peur de déplaire à telle ou telle partie de la classe ? Les récentes difficultés à enseigner l'histoire des religions et à utiliser les manuels en apportent la preuve. Enfin, il convient de ne pas oublier la pluralité des religions pratiquées en France, qui ne sont pas toutes équivalentes dans notre mémoire collective.

Cette laïcité, véritable fondement de notre « vivre ensemble » aussi bien à l'école que dans la vie est un élément majeur de l'intégration de tous dans la société française. Que la tolérance soit respectée est normal, à condition de ne pas bafouer ce qui fait le socle de la République.

Guillaume

Untitled > N° 9 - Novembre 2003 - Lycée Henri IV - Paris (75)



Jean-François • N° 4



Untitled • N° 10



Zéphyr • N° 12



Untitled • N° 9



Le Condor c'est ta muse • N° 3



Noël Echo • N° 33

*Droit des femmes, intégration: aucun des angles de la controverse n'échappent à la vigilance des équipes*

### 3 MOTS, 3 IDÉES

**Laïcité :** la laïcité je suis pour, chacun a droit à sa religion, à la tolérance pour ses idées, pour ses principes. C'est quelque chose qu'il faut respecter. En tant que chrétienne catholique, je porte une croix et je ne suis pas privée de cours pour autant. Ma croix est considérée comme un signe religieux par l'État, oui mais pourtant on m'a bien demandé quel genre de croix c'était, si j'étais croyante, pratiquante... donc c'est un signe discret qui se fait quand même remarquer. Je porte ma religion et c'est tout, je ne fais pas de propagande, ces jeunes femmes musulmanes qui portent le voile non plus, elles ont autant de droits que moi.

**Droits :** Elles ont le droit de pratiquer leur religion, celle qu'elles ont choisie et qu'elles portent par leur voile. Elles ont toutes fait un choix et nous devons rester humbles devant ce choix. Pourtant j'ai du mal à admettre certains éléments de l'Islam. Si elles portent le voile, cela veut dire qu'elles sont d'accord avec les principes islamistes, le fait qu'une femme n'a pas le droit à l'instruction, qu'elle n'est pas considérée comme une personne réfléchie mais comme quelqu'un sans intelligence. Elles n'ont pas le droit de se montrer ou de plaire aux hommes, elles doivent se voiler pour ne pas provoquer ces derniers par leur beauté. Selon certaines interprétations du Coran, les femmes ne servent qu'aux besoins et aux plaisirs des hommes.

**Devoir :** Étant donné que nous vivons dans un système qui tend à l'égalité entre hommes et femmes, nous avons le devoir de refuser le port du voile, pas pour une question de laïcité mais d'identité. Les femmes sont des personnes humaines, elles ont autant de besoins que les hommes : l'instruction, plaire, se sentir aimé ou simplement vivre sans contraintes. Depuis toujours, les femmes se sont battues pour se faire respecter, faire respecter leurs droits, prouver qu'elles valent quelque chose. Si nous permettons le port du voile, pour ces raisons, ce serait un retour en arrière, un échec pour toutes les femmes qui se sont battues et qui se sont sacrifiées pour cela.

Mulan

*Crok-infos > N° 2 - Février 2004  
Lycée Camille Guérin - Poitiers (86)*

### Enlevons le voile de nos yeux

La loi sur le port du voile est passée. Ca y est, la France a résolu le problème, on est protégé contre l'arrivée massive de la culture orientale dans notre pays.

Mais le problème de fond l'intégration des étrangers dans notre pays, on en fait quoi ? Prenons le voile aujourd'hui, c'est un fait avéré, on en voit plus, pourquoi ?

Elle correspond à la troisième génération d'immigrés, ceux qui n'ont pas choisi, ni eux, ni leurs parents de vivre en France. Ils se retrouvent dans des "ghettos" en périphérie, dans des conditions bien souvent précaires. Quelles solutions leur offrir pour s'intégrer ? On les classe dans les ZEP, zone de non-droit, d'insécurité, bienvenue en France. Alors, ils se retrouvent à l'écart de la France donc rejetés, on ne s'intègre pas à un pays qui ne veut pas de vous c'est humain. La seule culture qu'il leur reste, c'est celle de leurs ancêtres, la culture arabe, musulmane, mais la haine qu'ils ont envers la France va les pousser à un extrémisme culturel très prononcé. A cela s'accompagne une violence, sorte de désir de vengeance contre un pays qui refuse de les intégrer. C'est bien joli vous me direz, mais que peut-on y faire ?

*La Fenêtre > N° 1304 - 12 Février 2004 - Lycée Notre Dame de la Riche - Tours (37)*

*Musset Planet > N° 11 - Février 2004  
Lycée Prof. A. de Musset - Villeurbanne(69)*



Déjà on peut prendre conscience que les cités comme le Sanitas, sont des «ghettos modernes» que nous avons fabriqués. Et que s'il y a de tel problème, nous en sommes les premiers responsables.

Maintenant, il faut accepter de mettre la main à la poche et là c'est très difficile car la France est un pays de radins, c'est dans notre culture. Tout ceci pour vous parler d'un concept Hollandais très coûteux mais très efficace. Il s'agit d'imposer à tous les immigrés (...) de suivre une formation d'un an, au cours de laquelle ils apprennent la langue, la culture, et l'histoire du pays. En plus de cela, ils ont la possibilité lors de ce stage d'avoir des contacts pour les aider dans des démarches d'emplois. En clair, on leur offre une possibilité extraordinaire de s'intégrer(...)

Il faut qu'un vrai débat s'installe, que les gens prennent conscience que le port du voile n'est pas un problème en soit, que ça va bien plus loin. Alors, il faut qu'un vrai débat s'installe, que les gens prennent conscience que le port du voile n'est pas un problème en soit, que ça va bien plus loin. Alors, enlevons le voile que nous avons devant les yeux.

Amaury de Maintenant

### La mise en cause des signes politiques suscite elle-aussi des réactions

#### La Laïcité... un débat qui suscite la polémique

(...) Doit-on supprimer tout signe de religion à l'école ?

Non ! Ce qu'ils veulent c'est supprimer tous les signes ostentatoires de religion comme les foulards, les turbans, mais aussi les croix catholiques ou les étoiles de David. Pour eux l'école est laïque et la religion ne doit pas rentrer dans l'enceinte d'un établissement scolaire public... Cette histoire a beaucoup fait réagir les français (...)

Dans la même veine, les politiciens ont aussi parlé d'interdire tous les signes politiques : un jeune ne pourrait plus porter un pull du Che. Mais ils ont trouvé que cela irait peut-être un peu loin... (...)

Ailleissé.

*Le Schmilblick > N° 10 - Mars 2004  
Lycée Polyvalent et professionnel - Loudéac (22)*

*Le port du voile à l'école :  
prosélytisme ou liberté de culte ?*

(...) Le député Jack Lang a jugé souhaitable d'établir une règle selon laquelle tout signe d'appartenance à un parti politique ou à une philosophie serait interdit. Il a ajouté qu'étaient directement mis en cause le foulard islamique, la croix et la kippa, formulant également le vœu que les élèves ne soient pas transformés en « sandwich », affublés de marques de la tête aux pieds. Cependant, malgré ces discours, aucun texte n'est à l'ordre du jour.

Emma

*Le Cheveuulu > N° 3  
Mars 2004 - Lycée B. Pascal - Orsay (91)*

### La qualité des échanges au sein de «Jean-François» constitue un bel exemple de la culture du débat dans la presse lycéenne

#### L'école doit-elle lever le voile ?

#### DE QUEL SIGNE PARLE-T-ON ?

#### TOLÉRANCE, LA BELLE ILLUSION !

(...) On ne cesse de nous montrer des «filles voilées» dites «opprimées, soumises à l'Islam, la religion terroriste du 11 septembre» et l'amalgame est vite fait : voile = soumission de la femme et islam = terrorisme. Les petits fils des colonisateurs occidentaux se veulent protecteurs des opprimés du monde entier. Les USA ont cru délivrer les Afghanes des Talibans et de leur tchadri afin qu'elles boivent du pepsi et portent du Nike. (...)

Quand j'ai un bonnet sur la tête, c'est au nom de quelles croyances ??? Mieux encore, quand je porte une casquette ou un béret, quelles forces surnaturelles et célestes font que je suis soumise à cet accessoire ? Ainsi se résume l'absurdité du débat, selon moi. Un débat qui n'aurait pas lieu d'être si chacun s'occupait de ce qui le regarde, si chacun cultivait son jardin. Mais les notions policées, héritières de Voltaire et de Montesquieu, ne peuvent résister à l'envie d'imposer leurs principes (coloniser les esprits) toujours meilleurs que ceux des autres ; et la peur de l'autre, de celui qui est différent reste présente. Ici les filles qui portent le voile alimentent bien des discours. En somme, étouffés d'humanisme, chacun plaint ces «pooooooooovres femmes, silencieuses dans leur aliénéation...»!!!

Dites-moi combien d'entre nous font partie d'organisations non gouvernementales de défense des droits humains ? Combien se renseignent sur les manifestations de soutien et combien s'y rendent ? Combien sont allés en voyage dans un pays du Tiers-monde autrement qu'avec le Club Med ? Et enfin, combien attendent, avachis dans leur divan, que PPDA récite son cours. Quand le jeune lycéen révolté «qu'en peut plus de la vie» osera regarder plus loin que le bout de ses «Vans» alors on pourra parler d'ouverture au monde et d'esprit critique, autrement dit d'intelligence et de personnalité.

Khadija Lahssini

(...) La propagande dans les médias et notre société uniformisée et consommatrice doivent je l'espère susciter les plus fortes critiques dans nos esprits pensants mais ne doivent pas nous éloigner de la polémique engagée au sujet des jeunes filles voilées à l'école.

Car non, l'interdiction du port du voile dans les établissements publics n'est pas un acharnement de tout l'occident contre la communauté musulmane ou contre «l'axe du mal»; ce n'est pas une mesure visant à censurer leur religion comme si elle représentait un potentiel danger terroriste. Nous nous trompons de danger. Personne n'a dit qu'une bombe pouvait éclater dans la cour si le voile continuait à être toléré ; il ne s'agit pas d'atteinte à la vie physique mais d'atteinte à la vie morale qu'il convient ici de souligner. Une vie morale, une liberté de réflexion qui ne serait plus si les signes religieux ostentatoires venaient à être banalisés dans nos cours de récréation. L'école républicaine, laïque se doit de laisser s'exprimer nos esprits mais ne doit pas tolérer le communautarisme afin que nous, lycéens, trouvions grâce à l'école nos propres aspirations : l'individu que nous sommes doit arriver identique à l'autre afin que le dialogue puisse s'engager. À notre âge, nous avons un besoin crucial de communication, d'échange : les portables ou les «chat» du net le prouve.

Nous avons déjà un mal fou à se tolérer au lycée, comment ferions nous alors sans a priori et sans barrage si chacun se retranchait derrière ses croyances. Car déjà, le bonnet ou la casquette sont des symboles d'appartenance à tel ou tel groupe. D'ores et déjà, par notre sac Eastpack, notre piercing à la langue ou notre manière de saluer nos amis, nous

nous enfermons dans un cercle aux codes particuliers. Nous nous replions sur nous même, dans notre volonté d'affirmer des valeurs que nous pensons les meilleures. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les ados ne s'engagent plus dans une ONG, ne participent pas aux manifestations tant qu'elles ne sont pas sur les heures de cours et pensent s'engager par leurs fringues. Engagement qui semble bien léger par rapport à celui de la génération précédente, contestataire, révoltée, engagée dans des partis d'extrême gauche... oui, nous sommes loin de l'esprit critique mais nous créons cependant des valeurs qui sont les nôtres, appartenant à la «culture jeune». Nous sommes dans l'uniformisation, mais dans la création. Il en est autrement pour les religions

Une fille qui passe la grille du lycée avec un foulard à paillettes sur la tête, ce n'est pas la même chose qu'une fille qui passe la même grille avec un hidhab. L'une porte un accessoire de mode, quelque chose qu'elle enlève quand elle veut et qui lui appar-

Dessin d'Ulises, paru dans El Mundo, Madrid



tient. L'autre porte le signe d'une appartenance à une communauté, signe d'une figuration dans un groupe. Elle est déjà sous l'emprise de préoccupations extérieures à l'école et montrent que certaines choses lui sont permises et d'autres non. L'objet ne lui appartient pas, elle a pu être contrainte à le porter ou alors l'avoir véritablement voulu. Elle n'a pas créé son symbole. C'est le voile qui possède l'élève dans un lieu où celle-ci doit tout d'abord se posséder, se construire pour ensuite, choisir à l'extérieur ce qu'elle veut être. Il n'y a pas à afficher ce choix devant d'autres qui se construisent un choix.

Il doit exister une barrière entre une institution publique, étatique et une institution religieuse et ce, afin de se protéger d'un quelconque prosélytisme ou d'un rejet de l'autre. Une fille musulmane arrive voilée au lycée, et elle engendre des réactions, réactions voulues. Nous pouvons percevoir dans ce geste une revendication et une identité de provocation. Cette fille provoque l'«occidentale française» parce qu'elle met entre elles ce voile qui occulte sa véritable personne, qui empêche de voir un semblable, un alter-ego. Elle lui fait voir une religion, barrière à la communication. Cette fille provoque les filles non-voilées : «voici comment j'applique notre religion. Je la respecte. Je suis un chemin que vous ne suivez pas».

Le foulard devient la contestation de celles qui viennent en string ou le ventre à l'air en cours. Deux extrémismes qui alimentent les journaux et les clichés. Une médiatisation qui n'est pas exclusivement voulue par ceux qui accusent un communautarisme intégriste mais également par certaines musulmanes qui revendiquent une opposition dans une société qu'elles rejettent. Elles défendent le foulard contre l'enseignement de l'école en proclamant : «la société ne veut pas de nous, restons entre nous».

La vie privée est un espace rempli de valeurs, d'idées et de règles individuelles. Le lycée est un endroit vierge qui nous émancipe vers nos choix personnels, inspirés d'un enseignement laïc et non par un ordre extérieur.

Naïké Desquesnes



Jean-François • N° 3



Crok-infos • N° 2



Le Schmilblick • N° 10



Le Cheveuulu • N° 3